

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	13	14

4-2901/2024

Date de la convocation
23 janvier 2024
Date d'affichage
23 janvier 2024

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON
SEANCE DU 29 janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

Présents : MM. Guy CAZALET, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

Absente : Mme Stéphanie RELEA.

Excusé : M. Guy BITAILLOU (ayant donné procuration à M. Guy CAZALET).

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre BRITIS.

Objet : révision des modalités de location de la salle des fêtes.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que lors de la dernière location de la salle des fêtes, les personnes l'ayant loué ont perdu la clé de cette même salle.

Il est donc proposé au conseil municipal de modifier la convention de location en rajoutant la possibilité de facturer la clé en cas de perte. Un devis est présenté aux membres de l'assemblée.

Invité à se prononcer sur cette question, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la modification de la convention afin de pouvoir facturer la clé en cas de perte.

FIXE le tarif de la clé à facturer à 100 €.

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

